



Compte-rendu de la CAP des Professeurs des écoles d'architecture du 01 Juillet 2010

Présents :

Représentants de l'administration :

Mmes Laurence Cassegrain (DGP), Marie-Jo El Khal (DGP), Anne Gadras (DGP), Monsieur Marc Oberlis (SPAS-DAG), Directeurs des écoles : Messieurs Jean-Pierre Bobenriether (ENSA Paris-Belleville) et Jean-Claude Moreno (ENSA Paris Val-de-Seine), ainsi que messieurs Gilles Deletang et Jean-Yves Broustail gestionnaires du corps.

Représentants du personnel :

Mmes Françoise Very (UNSA), Françoise Schatz (UNSA), Martine Bouchier (UNSA), Mr Richard Klein (SNEA-CGT).

- Mme Françoise Schatz est secrétaire adjointe de séance.

- approbation du PV de la CAP du 22 juin 2009

- Le PV du compte-rendu de la CAP du 22 juin 2009 étant distribué en séance est approuvé. Lors de la prochaine CAP, 2 PV seront proposés à l'approbation (janvier et juillet 2010) afin de rattraper le retard de diffusion des PV de CAP approuvés.

- Questions diverses

- congés pour études et recherches

Les représentants syndicaux ont été sollicités par leurs collègues à propos de l'avis négatif du CSSEA à propos de 7 demandes de congés pour études et recherches. Ils s'inquiètent de ces avis négatifs, au moment où les écoles ont besoin de développer les relations avec l'Université, les doctorats et les jurys comprenant des HdR. Ces avis négatifs risquent de mettre l'accent sur la contradiction entre la politique affichée de la recherche et le réel soutien aux enseignants.

Mme Laurence Cassegrain rappelle que la décision de l'administration n'est pas prise et que les avis du CSSEA se fondent sur 3 critères :

- l'agent doit être au moins depuis 6 années en position d'activité continue
- l'agent doit avoir un doctorat
- le dossier doit être explicite (particulièrement sur le projet de recherche)

Les avis négatifs du CSSEA se fondent sur ces critères. Les représentants de la DGP se déclarent par ailleurs inquiets de la grande proportion des congés pour études et recherches n'ayant pas abouti à des obtentions de HdR.

- géographie et critères de promotion

Les représentants syndicaux soulignent la disparité Ile de France / Régions en matière de promotion et souhaitent que les prochaines propositions compensent le fait que les promotions d'enseignants en poste en Ile de France sont proportionnellement plus nombreuses depuis plusieurs années (depuis 2007, 7 promotions Régions contre 16 en Ile de France). Certains champs disciplinaires sont également sous représentés dans les promotions (STA par exemple). Les représentants syndicaux signalent par ailleurs que

les tableaux proposés par l'administration comprennent suivant les cas des disparités de prise en compte de l'ancienneté.

- Arlésienne

Lors des dernières CAP, les représentants de l'administration évoquaient la diffusion prochaine du document définissant le rôle des instances, les obligations et devoirs contractuels des enseignants et de l'administration attendu depuis ... deux ans et demi.

Mme Laurence Cassegrain nous confirme que cette fois-ci la diffusion devrait être effective ... à la prochaine rentrée !

- Statut enseignant-chercheur

L'absence du statut enseignant-chercheur est une fois de plus soulignée. La « fusion des corps » qui avait été avancée lors de la dernière CAP ne semble plus d'actualité mais il n'y a pas d'information particulière sur la piste de décharges horaires pour les enseignants chercheurs qui avaient été avancées lors de la dernière CAP, ni sur la création d'un véritable statut d'enseignant-chercheur.

- promotions 2010 et 2011

Afin de retrouver la logique « CAP à n pour promotion à n + 1 », cette CAP proposera des avis pour la promotion des agents pour les années 2010 et 2011. Cette disposition permettra à la prochaine CAP (en 2011 de proposer les promotions en 2012 soit n + 1)

- Promotion au choix au grade de professeur classe exceptionnelle :

(les représentants enseignants candidats ou de grade de 2^e classe quittent la salle)

1 poste en 2010 et 2 postes en 2011 sont à pourvoir en classe exceptionnelle, pour 15 candidats.

Après échanges et votes, sont promus en classe exceptionnelle :

au titre de l'année 2010 : Mr Jean-Marie Delarue

au titre de l'année 2011 : Mrs Joseph Abram, Jean-Claude Bignon

- Promotion au choix au grade de professeur 1^{ère} classe :

(les représentants enseignants candidats à la promotion quittent la salle)

5 poste en 2010 et 6 postes en 2011 sont à pourvoir en 1^{ère} classe, pour 25 candidats

au titre de l'année 2010 : Mr Remy Butler, Mme Anne-Marie Chatelet, Mrs Pierre Fernandez, François Guéna, Alain Pelissier

au titre de l'année 2011 : Mrs Jean Attali, Grégoire Chelkoff, Mme Françoise Fromonot, Mrs Richard Klein, Luca Merlini, Guy Tapie

Pour tout contact, vous pouvez vous adresser aux élus CGT

Richard Klein
klein@lille.archi.fr

Maris-Paule Halgand
mphalgand@yahoo.fr

Paris le 3 juillet 2010